

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mardi 11 décembre 2007 à 20 h 30** salle **du Conseil** sous la présidence de **Mme Henriette MARTINEZ, Députée-Maire.**

EXCUSES : Mme Marie-Laure MARTINEZ, M. GARCIN, Mle PELLISSIER, M. EYSSERIC, Mme MAFFREN et ILLY

ABSENTS : M. TOSCANO, Mle BERNARD

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pierre SEINTURIER

.....

FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX

A l'unanimité , les tarifs communaux 2008 sont adoptés. Ils sont consultables en Mairie (service Accueil).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

A l'unanimité le Conseil Municipal décide que les frais engagés par l'élaboration du PLU seront amortis sur une durée de 10 ans.

VIREMENTS DE CREDITS

A l'unanimité le Conseil procède à des virements de crédits entre comptes budgétaires.

ADHESION AU SYNDICAT A. GE. DI

A l'unanimité le Conseil décide d'adhérer au Syndicat Mixte dénommé A. GE. DI. (Agence de Gestion et de Développement Informatique) et d'inscrire au budget le montant de la cotisation annuelle.

CREATION DE POSTES

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de créer :

- un poste de placier, à raison de 10 heures par semaine ;
- un poste d'agent de surveillance de la voie publique (A. S. V. P.).pour une durée de 4 mois ;
- un poste d'animateur vacataire pour l'alphabétisation à raison d'1 h 30 par semaine ;
- huit postes d'agents recenseurs, pour effectuer le recensement de la population.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter des subventions pour :

- ☞ la rue du Canal ;
- ☞ la Maison des Associations.

RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE

A l'unanimité le Conseil fixe les ratios d'avancement de grade du personnel communal

OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

A l'unanimité le Conseil Municipal décide l'ouverture, du **11 février** au **15 février 2008** et du **7 au 11 avril 2008**, d'un centre de loisirs sans hébergement pour les **enfants de 4 à 11 ans**.

Par 18 voix pour et 2 contre, le Conseil décide l'ouverture, du **18 février** au **22 février 2008**, d'un centre de loisirs sans hébergement pour les **adolescents de 12 à 15 ans**, sur le thème de la glisse : ski, raquette, patinoire.

Laragne, le **19 décembre 2007**

Henriette MARTINEZ

Députée-Maire